

Demande de Subvention Sportive, Artistique ou Culturelle
2024/2025

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Cette subvention est accordée aux agents inscrits au CSE ainsi qu'aux conjoint(e)s, concubin(e)s et enfants scolarisés de moins de 23 ans (nés à partir du 01/01/2003).

Pour en bénéficier, ***il suffit de nous adresser :***

- Ce bulletin d'inscription dûment complété, (Un par personne et par activité, si nécessaire faire des photocopies).

Le remboursement (35 % du montant de votre adhésion annuelle avec un maximum de 45 €) est accordé par personne et pour une seule activité.

Ce paiement interviendra au cours du premier semestre 2025 pour les inscriptions parvenues avant le 31/12/2024, au cours du second semestre 2025 pour celles arrivant après.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Partie à remplir par l'agent

Agent n° Date d'Entrée à la Caisse :

Nom Prénom

Adresse

Code postal Localité

Tél. Domicile : Portable : E-mail

Lieu de travail Tél Lieu de travail..... Poste.....

Personne concernée : AGENT ☐  CONJOINT ☐  ENFANT ☐ 

(1 bulletin par personne et par activité)

Nom Prénom

Date de naissance

Partie à remplir par le Club ou l'Association fréquentée

Nom du Club (ou association)

Je soussigné certifie que
pratique pour la saison 2024/2025

Montant de la cotisation annuelle versée :

Cachet	Date	Signature
--------	------	-----------

A RETOURNER AU PLUS TARD LE 30/06/2025